

**LES ENJEUX DES MIGRATIONS DE TRAVAIL DANS LE PARTENARIAT ORIENTAL  
LE CAS DE LA MOLDAVIE**

Florent Parmentier, Sciences-Po Paris, Centre d'études européennes

[florent.parmentier@sciences-po.org](mailto:florent.parmentier@sciences-po.org)

Le partenariat oriental lancé au mois de mai 2009 à Prague comporte trois grandes priorités ayant pour finalité l'approfondissement des relations entre l'UE et les pays du voisinage : la sécurité énergétique, les accords de libre-échange et la question migratoire. Cette dernière priorité présente le dilemme suivant, que l'on retrouve depuis une vingtaine d'années pour les relations entre les Etats membres et les partenaires orientaux : comme éviter d'importer l'instabilité (le « risque migratoire » pour les pays membres) tout en facilitant la liberté de circulation (réclamée par les pays voisins) ?

La Moldavie apparaît à plus d'un titre comme un cas illustratif des changements migratoires des deux décennies passées au sein de l'espace post-soviétique, mais également au-delà. La dimension sociale de ce phénomène y a atteint une taille assez singulière. En effet, on estime qu'environ un tiers de la population active travaille à l'étranger, soit de 600 000 à un million de personnes. Conséquence prévisible, les transferts de fonds occupent une place centrale dans l'économie moldave ces dernières années. Ils représentaient environ 5% du PIB en 1996, contre 31% en 2008. Ce taux situe la Moldavie parmi les pays les plus dépendants au monde pour les revenus du travail des migrants.

En outre, la destination des migrants a également connu des évolutions sensibles ces dernières années. D'abord essentiellement concentrées vers la Russie (et pour les trois quarts à Moscou), les dynamiques migratoires moldaves concernent de manière croissante les pays membres de l'Union européenne, plus particulièrement ceux du sud (Italie, puis Espagne, Portugal et Grèce). Les villes du nord de l'Italie (Rome, Bologne, Milan et Trieste) accueillent ainsi une main d'œuvre essentiellement féminine, travaillant pour les deux tiers dans le secteur de la santé et des travaux domestiques.

Au vu de ces nouveaux enjeux, l'Etat moldave a été contraint d'organiser les relations avec ses migrants, à l'inscrire dans le débat public et à l'institutionnaliser, d'autant plus que ce phénomène peut être considéré comme durable. C'est à cette aune qu'il faut juger le « partenariat de mobilité », politique européenne dont la Moldavie est avec le Cap vert un poisson pilote.